

PRÉPOSÉ-E À L'ENTRETIEN MÉNAGER

TEMPORAIRE, OCCASIONNEL

DATE LIMITÉ

29 MARS 2026 -
PROLONGATION

N° CONCOURS

ACVSAD-2026-1002

DÉBUT DE L'EMPLOI

DÈS QUE POSSIBLE

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de son gestionnaire, la personne titulaire du poste effectue les diverses tâches reliées à l'entretien et au nettoyage des infrastructures municipales et du mobilier afin de mettre à la disposition des usagers, des installations de qualité et dans un excellent état d'hygiène et de propreté. Elle effectue des tâches de préparation et d'aménagement des locaux pour les diverses activités et réunions qui doivent s'y tenir.

Elle effectue divers travaux manuels ou mécaniques de nettoyage et d'entretien requérant des efforts physiques. Elle doit, dans les meilleurs délais et selon les règles d'usage, effectuer les diverses tâches qui lui sont attribuées.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectuer l'entretien et le nettoyage des installations municipales, incluant la désinfection sur demande le cas échéant
- Vider les poubelles et autres contenants prévus pour les rebuts et s'assurer de leur disposition selon les règles établies
- Épousseter et nettoyer les équipements de bureau et le mobilier, dont notamment les bureaux, les chaises, les fauteuils, les classeurs, les appareils téléphoniques, le matériel informatique et bureautique, les appareils ménagers, etc.
- Effectuer l'entretien et le nettoyage des salles de bain et de leurs accessoires
- Préparer et effectuer l'aménagement des locaux pour diverses activités et réunions. Déplacer et ranger du mobilier de l'équipement et des fournitures
- Procéder à l'inspection visuelle des lieux. Informer le superviseur des anomalies constatées
- Procéder au grand ménage, laver, décaper et cirer les planchers
- Compléter des rapports de suivis d'entretien, des défectuosités, des bris et des plaintes. Effectuer les suivis nécessaires à son supérieur immédiat et lui soulever toute mesure appropriée
- Vérifier les inventaires des produits et équipements afin de permettre à l'équipe d'approvisionnement de la Ville d'en assurer le renouvellement adéquat
- Participer à l'élaboration et à l'implantation de procédés, d'outils et de nouvelles méthodes de travail découlant de son champ de responsabilités
- Référer les citoyens vers les ressources appropriées
- Conduire prudemment et dans le respect du Code de la sécurité routière, le véhicule de la Ville qui lui est confié, veiller à son bon fonctionnement, en assurer l'entretien de routine, le maintenir dans un état de propreté convenable et effectuer les rondes de sécurité selon les exigences de la Ville
- Aviser son supérieur immédiat de toute anomalie ou défectuosité
- Effectuer le transport de matériel et de fournitures

- Remplacer les batteries de divers équipements l'intérieur des bâtiments
- Effectuer les tests d'eau à la piscine et consigner les données
- Effectuer le nettoyage des parois de la piscine et du bassin récréatif
- Laver les fenêtres extérieures à l'aide d'une plate-forme élévatrice ou d'une échelle
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'étude secondaire 5 ou équivalence reconnue par le ministère de l'éducation
- Détenir un permis de conduire valide délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec de classe 5

COMPÉTENCES REQUISSES

- Expérience pertinente reliée à la fonction serait un atout
- Habilités à utiliser les outils, les produits et l'équipement nécessaires
- Faire preuve de tact et de diplomatie
- Capacité de travailler en équipe et faire preuve de polyvalence
- Souci marqué pour la connaissance et l'application des mesures de sécurité au travail
- Bonne condition physique

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la convention collective des employés municipaux en vigueur. L'échelle de traitement salariale est de 23,42\$ / h à 31,43 \$ / h (échelle 2026)
- Horaire de 0 à 40 hres / semaine, selon les besoins et les disponibilités offertes
- Majoration taux traitement de 14 % (pour tenir compte des avantages sociaux non accessibles)
- Lieu de travail : Tous les bâtiments sur le territoire de la VSAD
- Accès au Programme d'Aide aux Employés et à leur Famille (P.A.E.F.)
- Stationnement gratuit
- Accès gratuit aux installations sportives et bibliothèque

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours **au plus tard le 29 mars 2026 - PROLONGATION** par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Concours : ACVSAD-2026-1002

Service des ressources humaines

200, route de Fossambault

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées